

# Rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

## De la Commune d'Abriès-Ristolas

Approuvé par délibération n° 20240724-05 du 24 juillet 2024



### Objet du rapport local de suivi de l'artificialisation des sols



Sur la décennie 2011-2021, **24 000 ha d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers)** ont été consommés chaque année en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure. Les **conséquences sont écologiques** mais aussi **socio-économiques**.

La France s'est donc fixée, dans le cadre de [la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021](#) dite « Climat et résilience » complétée par [la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023](#), l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

Cette trajectoire progressive est à décliner territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme.

Cette trajectoire est mesurée, pour la période 2021-2031, en consommation d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers), définie comme « la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné » ([article 194, III, 5° de la loi Climat et résilience](#)). Le bilan de consommation d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers) s'effectue à l'échelle d'un document de planification ou d'urbanisme.

A partir de 2031, cette trajectoire est également mesurée en artificialisation nette des sols, définie comme « le solde de l'artificialisation et de la désartificialisation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnés » ([article L.101-2-1 du code de l'urbanisme](#)). L'artificialisation nette des sols se calcule à l'échelle d'un document de planification ou d'urbanisme.

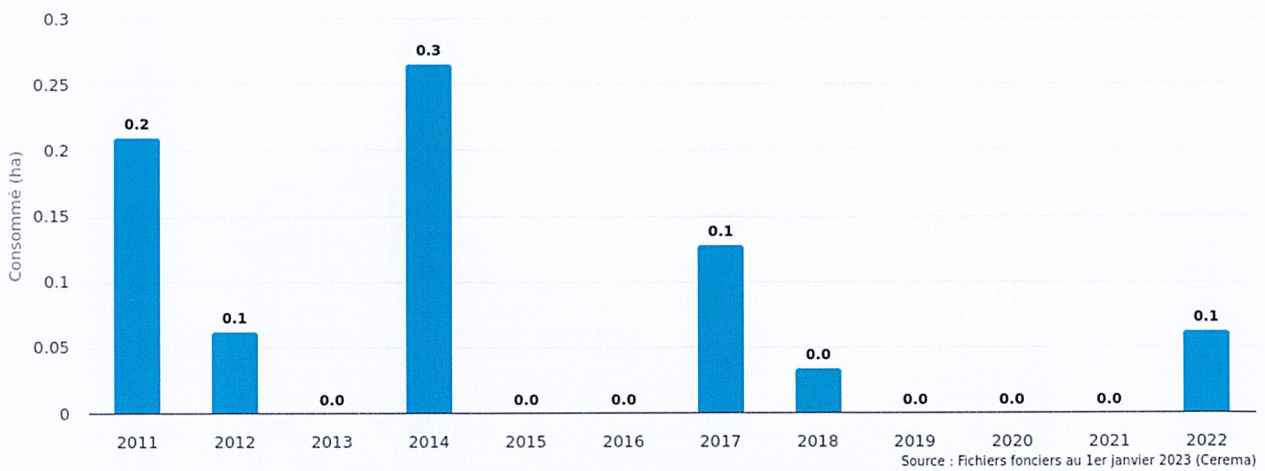
# 1° La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

## Indicateurs obligatoires

### Données

La consommation d'espaces entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023 représente pour le territoire de Abriès-Ristolas une surface de 0.76 hectares.

Consommation d'espace à Abriès-Ristolas entre 2011 et 2022 (en ha)

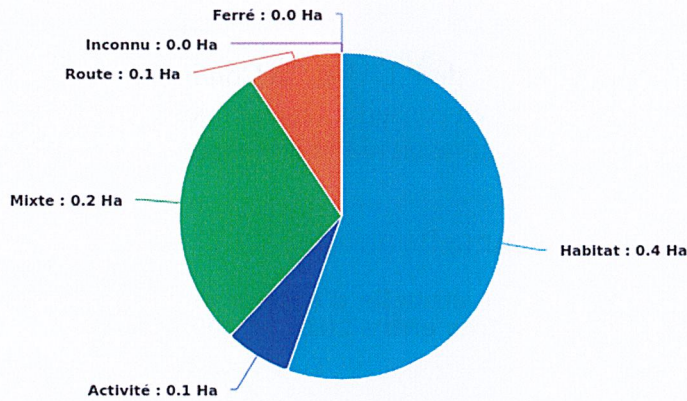


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Abriès-Ristolas	0.2	0.1	0.0	0.3	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.8

### Raisons des évolutions observées

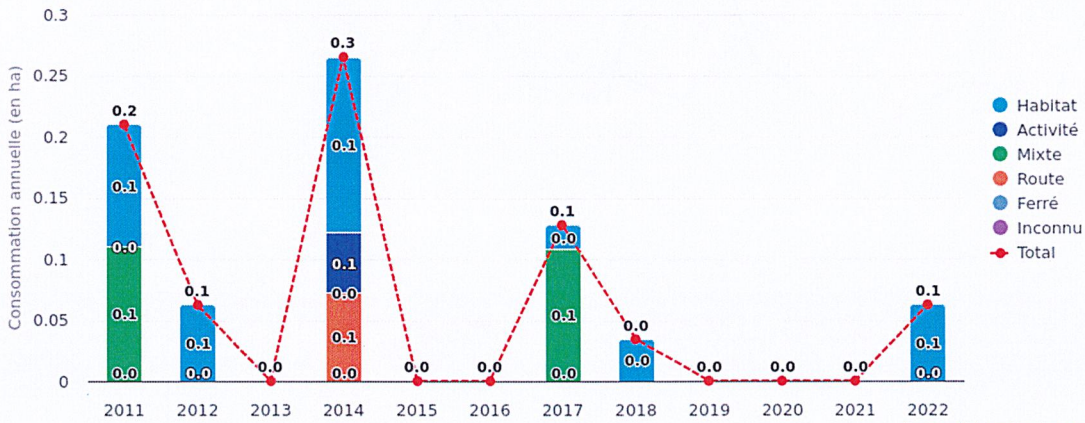
Les destinations de la consommation d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers) constituent les usages pour lesquels le territoire a consommé : pour de l'habitat, de l'activité, des infrastructures routières, des infrastructures ferroviaires, ou pour des usages mixtes ou non renseignés.

### Destinations de la consommation d'espace de Abriès-Ristolas (en ha)



Source : Fichiers fonciers au 1er janvier 2023 (Cerema)

### Consommation annuelle d'espace par destination de Abriès-Ristolas entre 2011 et 2022 (en ha)



Source : Fichiers fonciers au 1er janvier 2023 (Cerema)

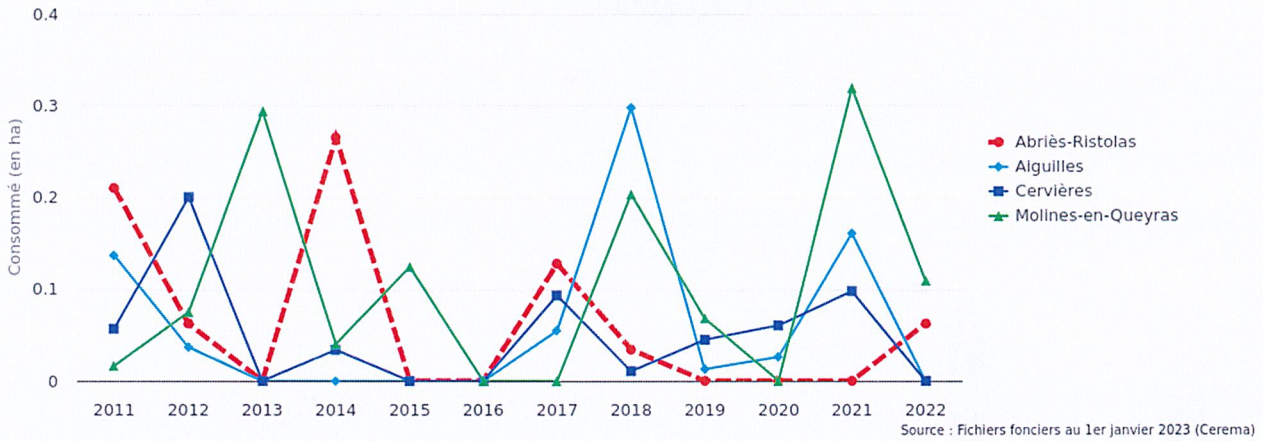
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Habitat	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.4
Activité	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Mixte	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Route	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Ferré	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Inconnu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Total</b>	<b>0.2</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.8</b>

Au cours des 11 dernières années, la consommation d'espace a été consacrée à l'installation de services publics : Station d'Épuration (catégorie « mixte ») et création d'un parking à proximité de la station de ski (catégorie « route »).

Dans le cadre de la révision générale du P.L.U. de la Commune historique d'Abriès initiée en 2016 et approuvée le 24 juillet 2024 en conseil municipal, les objectifs de la loi « Climat et Résilience » ont bien été pris en compte en terme de consommation d'espace.

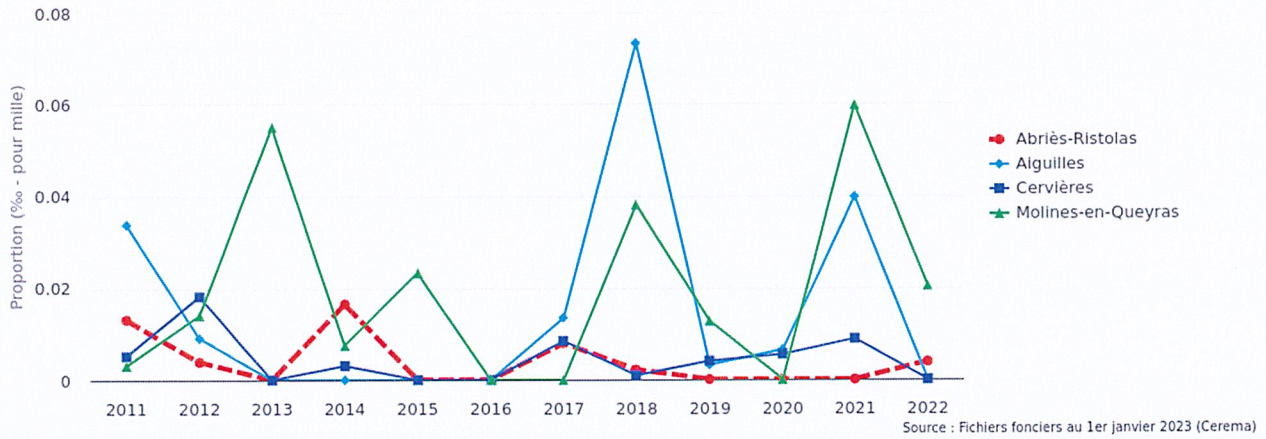
## Comparaison de la consommation annuelle absolue

**Comparaison de la consommation annuelle d'espace entre Abriès-Ristolas et les territoires similaires entre 2011 et 2022 (en ha)**



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
<b>Abriès-Ristolas</b>	0.2	0.1	0.0	0.3	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.8
<b>Aiguilles</b>	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.3	0.0	0.0	0.2	0.0	0.7
<b>Cervièrès</b>	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.6
<b>Molines-en-Queyras</b>	0.0	0.1	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.3	0.1	1.2

### Comparaison de la consommation proportionnelle d'espace de territoires similaires entre 2011 et 2022 (% - pour mille)



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Abriès-Ristolas	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Aiguilles	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Cervièrès	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Molines-en-Queyras	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2

Ce rapport a été réalisé à l'aide des données produites par :

- CEREMA
- IGN
- INSEE
- Observatoire de l'artificiatisation en partenariat avec la DGALN.